

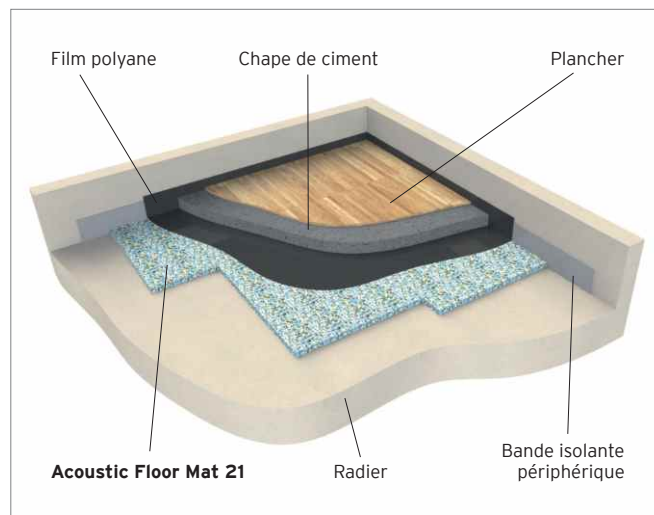
Acoustic Floor Mat 21

Fiche produit

- Gamme d'application** Isolation des bruits de choc sous les chapes de ciment
- Hôtels
 - Salles de gym
 - Hôpitaux et maisons de retraite
 - Chapes sèches et rénovations
- Composant** 100 % polyuréthane
- Couleur** Multicolore

Amélioration de l'isolation des bruits de choc **21 dB**

Selon la norme ISO 717-2

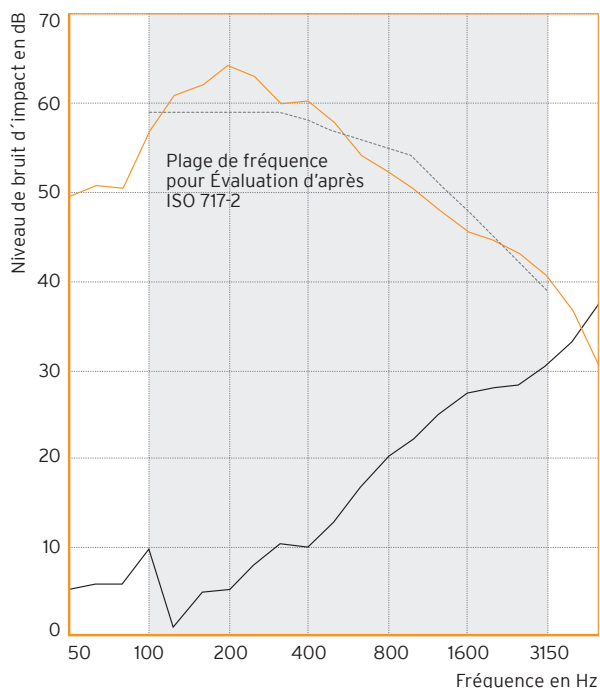


Avantages et bénéfices

- Efficacité sur toute la zone de charge
- Faible hauteur d'installation – convient particulièrement pour les rénovations
- Pose rapide – aucun collage n'est nécessaire sur la structure
- Maniement simple
- Excellente résistance au vieillissement sur plusieurs décennies

Caractéristiques du produit		Procédures de contrôle	Remarque
Domaine de charge	2 500 kg/m ²		
Épaisseur	8 mm		
Raideur dynamique k'	≤ 40 MN/m ³	EN 29052-1	
Compressibilité c (d _i -d _b)	≤ 1 mm	EN 12431	
Comportement au feu	Classe E	EN ISO 11925-2	normalement inflammable, EN 13501-1
Conductivité thermique	0,06 W/mK	selon la norme EN 12667	
Température d'utilisation	de -30 °C à 70 °C		des températures plus élevées sont possibles sur une courte durée
Valeur d'amélioration de l'isolation aux bruits d'impact ΔL _{n,w}	21 dB	EN ISO 10140-3	EN ISO 717-2

Valeur d'amélioration de l'isolation aux bruits de choc selon la norme EN ISO 10140-3



f en Hz	L_n en dB	ΔL en dB
50	49,6	4,9
63	50,8	5,6
80	50,7	5,5
100	57,2	9,6
125	61,2	0,8
160	62,2	4,6
200	64,6	4,9
250	63,3	7,6
315	60,2	10,2
400	60,4	10,0
500	58,1	12,5
630	54,4	16,7
800	52,3	19,9
1000	50,5	22,2
1250	48,0	24,8
1600	45,5	27,3
2000	44,6	27,8
2500	43,2	28,2
3150	40,7	30,4
4000	36,6	33,2
5000	30,9	37,3

— Courbe de mesure
 - - - Courbe de référence
 — Amélioration de l'isolation aux bruits de choc

Protocole d'essai :
 Chape de ciment de 80 mm
 (179 kg/m²)
 8 mm CM GR 0525
 (k' 40 MN/m²)
 Couche en béton armé de 160 mm
 (400 kg/m²)

Conditionnement standard, départ entrepôt

Épaisseur : 8 mm
 Plaques : 1500 × 1200 mm
 Palette : 115 pcs. (207 m²)

Instructions de pose et textes descriptifs

Pour plus d'informations, consultez notre site
 Internet : www.getzner.com



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Agrément technique général

Un agrément technique général est un certificat d'utilité pratique d'un produit de construction, fiable au regard des exigences en matière de techniques de construction, et délivré exclusivement par l'Institut allemand pour la technique du bâtiment (DIBt).

Toutes les informations et données s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Elles peuvent être utilisées comme valeurs de calcul ou valeurs indicatives et sont soumises aux tolérances habituelles de fabrication. Elles ne constituent en aucun cas des propriétés garanties. Sous réserve de modifications.

